

Programme d'études

Fonctionnement du monde du travail

Domaine de la vie professionnelle



Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue

FBC

FORMATION DE BASE COMMUNE

Direction de la formation générale des adultes

Québec 

Fonctionnement du monde du travail

Domaine de la vie professionnelle



Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue

FBC

FORMATION DE BASE COMMUNE

Direction de la formation générale des adultes

Équipe de production

Coordination

Fidèle Medzo, coordonnateur de la formation de base commune

Direction de la formation générale des adultes (DFGA)

Denise Beauchesne et Maryse Lacasse, responsables de domaine, DFGA

Rédaction

Line Côté, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Jean Lamoureux, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Collaboration à la recherche et à la rédaction

Lorraine Boucher, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Louise Fortin, Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Sylvie Hudon, Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Monique Larin, Commission scolaire de Laval

Sylvie Tremblay, Commission scolaire de la Jonquière

Consultation

Carmen Allison, consultante en éducation

Domenico Masciotra, consultant en éducation

Isabelle Nizet, consultante en éducation

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007— 07-00477

ISBN 978-2-550-50533-4 (Version imprimée)

ISBN 978-2-550-50534-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Domaine de la vie professionnelle

Fonctionnement du monde du travail

Les cours

Présecondaire

Droits et responsabilités au travail — PER-P121-1

Premier cycle du secondaire

Culture du monde du travail — PER-2121-1

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Cours du programme d'études	2
Liens entre le programme d'études et les domaines généraux de formation	3
Contribution du programme d'études aux orientations de la <i>Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue</i>	4
Présentation du cours <i>Droits et responsabilités au travail</i>	9
Présentation du cours <i>Culture du monde du travail</i>	29
Bibliographie	49

Présentation du programme d'études

Le programme d'études *Fonctionnement du monde du travail* totalise 50 heures de formation réparties entre le présecondaire et le premier cycle du secondaire. Comme tous les programmes de la formation de base commune, son but est d'amener l'adulte à traiter avec compétence des situations de vie. Il vise aussi à permettre à l'adulte de découvrir les principes, les lois, les règles et les exigences qui s'appliquent au *Fonctionnement du monde du travail*.

L'adulte qui suit le programme sera appelé à analyser des éléments susceptibles de l'aider à se situer par rapport au monde du travail et à déterminer la place que ce dernier occupe dans sa vie personnelle. En effet, dans sa quête d'autonomie par rapport à l'exercice de ses rôles sociaux, la personne doit tenir compte de son engagement dans le travail. Son intégration satisfaisante dans le monde du travail et le rôle actif qu'elle y joue sont des sources de valorisation personnelle et sociale. De façon générale, les exigences à satisfaire ainsi que les seuils de performance et

de rentabilité à atteindre sont continuellement révisés à la hausse. Par conséquent, une méconnaissance des règles de base et des convenances à respecter ainsi qu'une scolarité insuffisante représentent de sérieux obstacles pour l'adulte qui souhaite réussir sa vie professionnelle. Ces obstacles peuvent même entraîner l'exclusion du monde du travail, voire de la vie sociale. Dans une perspective de rehaussement de la scolarité, le programme d'études *Fonctionnement du monde du travail* vise la responsabilisation de l'adulte et l'affirmation de son autonomie. Il lui fournit les outils pour faire face aux exigences de base du monde du travail, pour réussir à s'y intégrer à long terme et pour fournir une participation active aux activités qui s'y déroulent. L'adulte qui suit le programme bénéficie d'une occasion de s'engager dans une réflexion objective et critique qu'il poursuivra tout au long de sa vie pour s'adapter de façon constante à l'évolution du monde du travail.

Cours du programme d'études

Le tableau suivant fournit la liste des cours du programme d'études *Fonctionnement du monde du travail*.

Fonctionnement du monde du travail

Cours du présecondaire	Durée	Cours du premier cycle du secondaire	Durée
Droits et responsabilités au travail	25 h	Culture du monde du travail	25 h

Le programme d'études *Fonctionnement du monde du travail* est constitué de deux cours qui se complètent mutuellement.

Au présecondaire, l'adulte s'initie à l'exercice des droits et responsabilités de la majorité des employés et des employeurs du Québec. Il se familiarise avec les normes du travail, les mesures de prévention, de protection de la santé et de la sécurité au travail. Il apprend à reconnaître les pratiques illégales et se prépare à émettre une revendication ou à exercer un recours.

Au premier cycle du secondaire, l'adulte découvre la culture du monde du travail québécois. Il s'attarde aux événements qui marquent son évolution et les situe dans un contexte historique. Il examine les caractéristiques du marché local et régional, dégage les exigences de base qui en découlent et construit sa propre conception du travail en définissant la place qu'il tient dans sa vie personnelle.

Liens entre le programme d'études et les domaines généraux de formation

Les situations de vie des cours du programme d'études *Fonctionnement du monde du travail* proviennent du domaine général de formation *Monde du travail*.

Ce programme d'études contribue, dans les limites des situations de vie qui y sont abordées, à la réalisation de l'intention éducative de ce domaine général de formation qui est d'amener l'adulte à actualiser son projet professionnel. Il l'invite, d'une part, à assumer ses responsabilités et à faire valoir ses droits et, d'autre part, à adapter sa conception du travail aux réalités culturelles qui colorent le monde du travail québécois.

La compréhension des principes qui régissent le fonctionnement du monde du travail et l'adhésion à ses règles culturelles sont des éléments clés pour actualiser un projet professionnel. Le programme d'études *Fonctionnement du monde du travail* répond à ces besoins de formation. Sa fonction essentielle est de susciter l'intérêt de l'adulte pour le monde du travail, d'élargir ses connaissances sur ses droits et ses responsabilités et lui permettre d'adapter sa conception du travail aux réalités auxquelles il devra faire face.

Contribution du programme d'études aux orientations de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*

Le programme d'études s'inscrit dans les orientations de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* en favorisant le rehaussement culturel, l'amélioration de la qualité de la langue, l'exercice de la citoyenneté et l'intégration des technologies de l'information et de la communication.

Rehaussement culturel

Le programme d'études *Fonctionnement du monde du travail* contribue au rehaussement culturel, car il amène l'adulte à découvrir un monde dynamique et stimulant, ce qui favorise le développement de sa culture générale. Il ouvre des perspectives nouvelles en matière de législation, d'histoire et de culture, perspectives qui suscitent l'intérêt de l'adulte. De plus, sur le plan du développement des compétences polyvalentes, ce programme rend l'adulte apte à communiquer plus efficacement, à exercer son sens critique et éthique en milieu de travail et à utiliser son raisonnement logique pour adapter sa conception du travail à sa vie personnelle.

Qualité de la langue

Le maintien et l'amélioration de la qualité de la langue exigent la mobilisation des ressources de l'adulte sur le plan du lexique, de la grammaire et de la syntaxe. En effet, le programme *Fonctionnement du monde du travail* propose des activités d'expression orale et de rédaction de documents divers. Ces travaux doivent témoigner de la qualité de la langue parlée et écrite.

Par ailleurs, les activités où l'adulte entre en contact avec des personnes-ressources du milieu lui sont bénéfiques puisqu'il peut ainsi actualiser ses habiletés en communication et en acquérir de nouvelles.

Citoyenneté

Le programme d'études *Fonctionnement du monde du travail* contribue à responsabiliser le citoyen qui participe activement à la vie économique, sociale et culturelle.

Le travail est reconnu comme vecteur d'intégration au milieu et agent de régulation de la vie quotidienne. Il est au nombre des principaux éléments à partir desquels l'adulte se définit. Le travail influe sur la participation à la vie communautaire et économique et à l'intégration sociale. Le fait d'aborder les questions législatives et les particularités culturelles du monde du travail québécois prépare l'adulte à s'y intégrer. Il précise sa conception du travail, ce qui l'aide à définir comment et à quelles conditions il peut jouer un rôle de producteur dans la société. L'exercice de ce rôle le mène à s'affirmer comme citoyen et à afficher sa spécificité culturelle.

La participation au monde du travail aiguise la sensibilité de l'adulte à l'environnement et facilite sa contribution aux débats de la société.

Intégration des technologies de l'information et de la communication

L'adulte inscrit au programme d'études *Fonctionnement du monde du travail* tire avantage des nouvelles technologies pour accéder à l'information législative et culturelle. Il est sensibilisé à la nécessité de l'informatique et à son usage dans le monde du travail. L'adulte doit fréquemment recourir à des outils comme le réseau Internet, les cédéroms, les sites d'entreprises, etc. Les nouvelles technologies permettent un accès rapide et efficace à une multitude de données sur les événements qui modifient les perspectives d'emploi. Elles sont donc nécessaires pour comprendre le fonctionnement du monde du travail. En ce sens, le présent programme d'études contribue de façon marquée à l'intégration des technologies de l'information et de la communication.

Cours
Droits et responsabilités au travail
PER P121-1
Présecondaire



Présentation du cours *Droits et responsabilités au travail*

Le but du cours *Droits et responsabilités au travail* est de rendre l'adulte apte à traiter avec compétence des situations de vie où il est nécessaire de se familiariser avec les règles législatives liées aux litiges en milieu de travail.

Le cours prépare l'adulte à assumer ses responsabilités sociales et à faire valoir ses droits par rapport au travail. Il s'adresse particulièrement à ceux qui projettent de s'intégrer dans le monde du travail à la fin de leurs études. Il peut s'agir de personnes ayant ou non une expérience de travail.

Au terme de ce cours, l'adulte pourra démontrer qu'il a une reconnaissance sommaire des normes et des règles de santé et de sécurité du travail. Il pourra juger d'une situation et sera préparé à émettre une revendication ou à exercer un recours lors de pratiques interdites ou en cas de litige ayant un impact sur lui ou sur autrui. Finalement, l'adulte sera également sensibilisé à la responsabilité qui lui incombe en matière de prévention en milieu de travail.

Traitement des situations de vie

Le traitement de situations de vie repose sur des actions groupées en catégories qui mobilisent un ensemble de ressources dont des compétences polyvalentes et des savoirs essentiels. Durant son apprentissage, l'adulte est appelé à construire des connaissances relatives à ces ressources afin de pouvoir traiter les situations de vie de manière appropriée.

La ou les classes de situations, les catégories d'actions, les compétences polyvalentes et les savoirs essentiels sont les éléments prescrits du cours. Ces éléments sont détaillés dans leur rubrique respective.



Classe de situations du cours

Ce cours porte sur une classe de situations : *Litiges en milieu de travail*.

L'adulte peu scolarisé est susceptible d'occuper des emplois précaires où l'exercice de ses responsabilités et la défense de ses droits peuvent être source de grandes difficultés. Cette classe regroupe des situations de vie qui placent la personne devant la nécessité de prendre connaissance des règles légales liées aux conditions de travail et de se préparer à adopter des comportements adéquats, tout en jugeant avec discernement des différentes situations litigieuses.

Dans le cadre de ce cours, les situations de vie traitées font appel aux règles de base inscrites dans deux types de lois qui touchent la majorité des employés salariés du Québec, soit la Loi sur les normes du travail et la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Certaines situations de vie incluent des litiges associés à l'une ou l'autre de ces lois ou aux deux à la fois, par exemple la grossesse, le travail au noir ou encore la discrimination et le harcèlement.

Classe de situations	Exemples de situations de vie
Litiges en milieu de travail	▪ Non-respect des normes pécuniaires ▪ Absentéisme pour divers congés ▪ Perte d'emploi ▪ Discrimination ▪ Harcèlement ▪ Grossesse ▪ Travail au noir ▪ Emploi à risques ▪ Accident de travail ▪ Maladie professionnelle

Catégories d'actions

Les *catégories d'actions* regroupent des actions appropriées au traitement des situations de vie du cours. Les *exemples d'actions* présentés dans le tableau illustrent la portée des catégories dans des contextes variés.

Catégories d'actions	Exemples d'actions
Détermination des droits et responsabilités au travail	- Examiner les responsabilités de chacun et chacune dans une entreprise - Rencontrer des personnes-ressources du milieu - Lire des synthèses d'explications des articles de lois - Se documenter à partir d'exemples concrets - Assister à une conférence - Décoder les informations liées aux normes du travail - Reconnaître les conditions de santé et de sécurité du travail - Cibler les comportements préventifs
Examen d'un contexte pouvant faire l'objet d'un litige	- Observer des contextes de travail contestables - Examiner les conditions de travail - Définir les points de discorde - Définir la part de responsabilité de chacun - Distinguer les types de pratiques interdites - Discuter des faits entourant un contexte litigieux - Envisager les conséquences d'une pratique interdite sur la santé et la sécurité des personnes en cause - Estimer les conséquences pécuniaires d'une pratique interdite
Préparation à émettre une revendication ou à exercer un recours	- Déterminer les actions qui s'imposent - Formuler sa vision des faits - Employer un langage adéquat - Choisir le recours approprié - Consulter une personne-ressource

Catégories d'actions	Exemples d'actions
	▪ Considérer les procédures de dépôt d'une plainte ▪ S'informer sur les délais à respecter ▪ Utiliser les bons formulaires ▪ Reconnaître les comportements à adopter

Éléments prescrits et attentes de fin de cours

Les éléments prescrits sont ceux dont l'enseignant doit absolument tenir compte dans l'élaboration de situations d'apprentissage.

Classe de situations

Litiges en milieu de travail

Catégories d'actions

- Détermination des droits et responsabilités au travail
- Examen d'un contexte pouvant faire l'objet d'un litige
- Préparation à émettre une revendication ou à exercer un recours

Compétences polyvalentes

Communiquer

- S'informer sur les normes, la santé et la sécurité du travail
- Échanger des informations sur des conditions de travail
- Valider sa compréhension auprès des personnes du milieu
- Demander de l'aide

Exercer son sens critique et éthique

- Considérer les responsabilités qui incombent aux parties
- Porter un jugement objectif sur les conditions de travail
- Évaluer les conséquences d'une pratique interdite
- Définir sa position
- Évaluer si une revendication ou un recours s'impose

Savoirs essentiels

- Conditions de travail
- Procédures à respecter pour déposer une plainte

Les attentes de fin de cours décrivent comment l'adulte devra s'être appuyé sur les éléments prescrits pour traiter les situations de vie du cours.

Attentes de fin de cours

Pour traiter les situations de vie de la classe *Litiges en milieu de travail*, l'adulte s'approprie une démarche lui permettant de se préparer à exercer ses droits et à assumer ses responsabilités comme travailleur.

Pour déterminer ses droits et responsabilités au travail, l'adulte s'informe en faisant la lecture de normes sur la santé et la sécurité du travail, observe diverses situations pertinentes et échange des informations sur des conditions de travail avec des personnes ressources. Il prend ainsi connaissance des renseignements appropriés au contexte étudié. Ces données proviennent essentiellement de résumés vulgarisant les articles de deux lois distinctes : la *Loi sur les normes du travail* et la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. L'adulte s'assure également, au fil de ses échanges de valider sa compréhension auprès des personnes du milieu et demande l'aide si nécessaire.

Lorsque l'adulte examine un contexte de travail pouvant faire l'objet d'un litige, il considère les responsabilités qui incombent aux parties. Il porte alors un jugement objectif sur les faits relatifs aux conditions de travail en cause et évalue avec justesse les conséquences tant pour la personne que pour le milieu de travail des pratiques qui contreviennent aux deux lois applicables.

Pour se préparer à exercer un recours ou à émettre une revendication, l'adulte évalue d'abord si une telle action s'impose. Il considère alors les procédures à respecter pour déposer une plainte afin de faire valoir des conditions qu'il croit justes et équitables. L'adulte choisit la bonne ressource pour demander de l'aide, emploie un langage adéquat et utilise les bons formulaires. Sa position doit être clairement définie et les documents produits doivent être conservés puisqu'ils contiennent des traces de son analyse critique du contexte évalué. L'adulte pourra les réinvestir pour se préparer à exercer ses responsabilités et à faire valoir ses droits lorsque ceux-ci seront menacés en milieu de travail.

Critères d'évaluation

- Détermination appropriée des droits et responsabilités au travail
- Examen objectif d'un contexte pouvant faire l'objet d'un litige
- Préparation adéquate pour une revendication ou un recours

Compétences polyvalentes

La description de la contribution de chaque compétence polyvalente se limite aux actions appropriées au traitement des situations de vie de ce cours. Puisque les compétences polyvalentes s'inscrivent dans d'autres cours, c'est l'ensemble des cours qui contribue à leur développement.

Dans ce cours, les compétences polyvalentes suivantes sont retenues : *Communiquer* et *Exercer son sens critique et éthique*.

Contribution de la compétence polyvalente *Communiquer*

La compétence polyvalente *Communiquer* permet à l'adulte de comprendre les autres et de se faire comprendre clairement lors du traitement des situations de vie liées à la classe *Litiges en milieu de travail*.

Pour se préparer à se prévaloir de ses droits et à exercer ses responsabilités au travail, l'adulte échange des informations sur des conditions de travail, ainsi que sur des contextes pouvant donner naissance à un litige et sur les procédures qui s'y appliquent. Il s'informe des dispositions des lois sur les normes du travail et sur la santé et la sécurité du travail, de façon à reconnaître les éléments législatifs qui les régissent. Au cours de ses échanges, l'adulte demande l'aide nécessaire pour repérer les données utiles dans des documents synthèses et valider sa compréhension des renseignements reçus des personnes-ressources.

Contribution de la compétence polyvalente *Exercer son sens critique et éthique*

La compétence polyvalente *Exercer son sens critique et éthique* permet à l'adulte d'évaluer les faits avec discernement, de se questionner sur les enjeux d'un litige et d'adopter une vision objective des conditions de travail auxquelles il peut être confronté lors du traitement des situations de vie de la classe *Litiges en milieu de travail*.

L'adulte porte un jugement objectif sur les conditions de travail en s'appuyant sur les dispositions des lois sur les normes du travail et sur la santé et la sécurité du travail. Il considère les responsabilités qui incombent aux parties, en fonction du contexte établi et à la lumière de ce qui lui paraît juste et équitable. L'adulte définit sa position et prend soin de la documenter, ce qui l'amène à évaluer les conséquences d'une pratique interdite pour lui et les autres. Il évalue également si une revendication ou un recours s'impose.

Savoirs essentiels

Le contenu entre parenthèses clarifie le sens et la portée des savoirs énoncés. Ils renvoient aux principaux articles de lois, tels que résumés dans les documents et sites Internet conçus pour le grand public.

Conditions de travail

- Mission de la Commission des normes du travail
- *Loi sur les normes du travail*
 - salaire et pourboires (règles liées au salaire minimum et aux calculs)
 - durée du travail (heures, semaines de travail, années de service)
 - congés annuels (vacances)
 - jours fériés, chômés et payés
 - absences pour cause de maladie ou d'accident
 - absences et congés pour raisons familiales ou parentales
 - avis de cessation d'emploi
 - avis de licenciement collectif
 - faillite de l'employeur
 - travail des enfants (règles pour les étudiants et les 16-18 ans)
- Mission de la Commission de la santé et de la sécurité du travail
- *Loi sur la santé et la sécurité du travail*
 - règles de base en matière d'ergonomie et d'environnement (propreté et ordre, posture, équipement, utilisation de la force physique)
 - comportements préventifs en relation avec les règles de base
 - accident de travail (règles de base)
 - maternité et retrait préventif (règles de base)
 - droit de retour au travail (à la suite d'une maladie ou d'une absence)

- droit de refus (dans le cas d'une situation dangereuse)
- discrimination (reconnaissance et sensibilisation)
- harcèlement psychologique et sexuel au travail (reconnaissance et sensibilisation)

Procédures à respecter pour déposer une plainte

- Détermination des types de pratiques interdites (pratiques contrevenant aux lois et aux règlements)
- Démarches auprès des deux commissions (appels, formulaires, lettres et demandes)
- Délai de carence

Attitudes

Les attitudes sont fournies à titre indicatif. Leur développement peut permettre à l'adulte de devenir plus compétent dans le traitement des situations de vie de ce cours.

Respect	Discernement
Le respect des règles en vigueur est certes incontournable lorsqu'il s'agit de se prévaloir de ses droits et d'assumer ses responsabilités au travail.	Dans les situations délicates une attitude empreinte de discernement facilitera grandement l'évaluation d'un contexte de travail problématique et permettra de différencier les faits des opinions émises dans les versions de l'employeur ou de l'employé.
Tact	Ouverture
Lorsque l'adulte demande de l'aide et échange avec des personnes-ressources pour se préparer à revendiquer ou à exercer un recours, des propos empreints de tact seront certainement mieux reçus.	L'adulte démontrant de l'ouverture pourra de plus, mieux saisir les divergences d'opinions.

Ressources complémentaires

Ces ressources sont fournies à titre indicatif. Elles constituent un ensemble de références susceptibles d'être consultées dans les situations d'apprentissage.

Ressources sociales	Ressources matérielles
- Commission des normes du travail - Commission de la santé et de la sécurité du travail - Organismes pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs non syndiqués - Revenu Québec - Revenu Canada - Direction des ressources humaines Canada - Entreprises privées	- Documents synthèses sur la <i>Loi sur les normes du travail</i> - Documents synthèses sur la <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i> - Règles et codes de sécurité dans les entreprises - Journaux - Bulletins d'entreprises - Répertoires des entreprises et des organismes de la région - Modèles de politiques d'entreprises - Modèles de lettres de plainte - Exemples de formulaires - Cédérom, vidéocassettes et textes électroniques - Capsules-vidéos de la <i>Commission des normes du travail</i> - Capsules-vidéos de la <i>Commission de la santé et de la sécurité du travail</i> - Sites Internet gouvernementaux ou institutionnels http://www.cnt.gouv.qc.ca http://www.csst.qc.ca http://www.revenu.gouv.qc.ca http://www.cra-arc.gc.ca http://www.hrdc-drhc.gc.ca http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

Apport des domaines d'apprentissage

L'apport de certains domaines d'apprentissage s'avère utile pour le traitement des situations de vie de ce cours, en particulier celui du domaine des langues et du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie. Les éléments relevés pour chaque domaine d'apprentissage ne sont pas prescrits et ne constituent pas des préalables.

Domaine des langues

Programme d'études *Français langue d'enseignement*

- Lecture et la compréhension de textes informatifs et de procédures simples :
 - documentation gouvernementale simple (guides, procédures, brochures, articles de journaux)
 - communiqués
- Production écrite de divers documents simples :
 - lettre ou formulaire à remplir en cas de litige
- Expression orale respectueuse du schéma de la communication :
 - présentation verbale de soi, formules d'accueil et de salutations
 - formules de demandes d'aide et d'informations

Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie

Programme d'études *Mathématique*

- Regroupement des éléments à l'aide d'ensembles et de sous-ensembles
- Opérations sur des nombres entiers et les fractions :
 - calculs relatifs aux conditions de travail (paie en fonction des heures travaillées et des congés, etc.)

Programme d'études *Informatique*

- Utilisation de base d'un traitement de texte et d'un navigateur Internet :
 - demande adressée par courrier électronique ou à l'aide d'un traitement de texte (lettre)
 - recherche d'informations dans Internet liées aux conditions de travail (ou consultation de médias informatiques appropriés)

Contexte andragogique

Le programme *Fonctionnement du monde du travail* propose à l'adulte de s'engager dans une réflexion critique sur le monde du travail, plus particulièrement sur celui du Québec. Les questions législatives, la notion de valeur du travail, de même que l'évolution et les réalités de ce monde ont une dimension culturelle, spécifique à ce contexte. En effet, l'univers du monde du travail est hiérarchisé et culturellement codé; il suscite de nombreuses attentes et peut être le lieu de litiges importants.

Le cours *Droits et responsabilités au travail* sert d'amorce à la découverte du fonctionnement du monde du travail. C'est en effet, par la familiarisation avec la législation que ce cours permet d'aborder certains aspects culturels et d'en distinguer les impacts sur la vie professionnelle. Il privilégie la construction de connaissances essentielles à l'évaluation des conditions de travail. Il prépare l'adulte à affronter les situations les plus courantes susceptibles de survenir lorsque celui-ci sera au travail. Ce cours contribue à développer chez l'adulte les habiletés de communication et le sens critique et éthique qui lui permettent d'adopter les comportements appropriés, de juger des conditions de travail et de dénoncer des pratiques interdites. Cependant, il n'aborde pas les particularités des milieux syndiqués.

Pour se préparer à exercer ses droits et à assumer pleinement ses responsabilités, l'adulte se réfère à ses expériences passées ou à des exemples de contextes litigieux. Afin de le soutenir dans cette démarche, différentes activités d'apprentissage lui sont proposées, sous forme d'études de cas, de jeux de rôles, de mises en situation,

d'exposés ou encore de témoignages divers. Toutefois, afin de protéger la vie privée de l'adulte, il s'agit pratiquement toujours de cas simulés. Les notions abordées sont simples, elles concernent les règles de base des deux lois qui régissent les conditions de travail de la majorité des employés et employeurs du Québec : la *Loi sur les normes du travail* et la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Les textes de lois et les règlements connexes sont présentés à partir de synthèses conçues pour le « grand public ».

Le rôle de l'enseignant consiste à vulgariser les dispositions législatives pour que l'adulte en saisisse le contenu fondamental. Il consiste aussi à accompagner l'adulte qui doit exercer son sens critique et éthique en lui fournissant différents modèles et faits objectifs sur lesquels s'appuyer. L'enseignant pourra avoir recours à divers organismes de soutien aux personnes salariées et à la liste des ressources sociales et matérielles proposées dans le cours pour préparer les différentes activités d'apprentissage. Celles-ci exigent l'utilisation d'outils, facilement accessibles et disponibles, offerts par des organismes gouvernementaux ou sur le Web. Deux commissions fournissent, par exemple, une série de capsules-vidéos de courte durée sur leur site et dans lesquelles on emploie un vocabulaire adapté à la majorité des clientèles. Il est aussi possible d'utiliser des grilles de calcul des salaires, les résumés des règles et des normes du travail ou encore les formulaires également accessibles sur ces sites.

Situation d'apprentissage

Pour soutenir l'enseignant dans la mise en œuvre des principes du nouveau pédagogique, une situation d'apprentissage est présentée à titre d'exemple.

Elle possède un caractère d'authenticité puisqu'elle découle d'une situation de vie possible de l'adulte, en relation avec la classe de situations du cours. Elle est suffisamment ouverte et globale pour que plusieurs aspects importants du traitement de la situation de vie y soient abordés.

Les exemples d'actions fournis dans le cours éclairent l'enseignant sur celles pouvant être accomplies durant le traitement de la situation de vie. Il peut s'appuyer sur ces exemples d'actions pour choisir des activités d'apprentissage pertinentes.

La structure d'une situation d'apprentissage respecte les trois étapes de la démarche, c'est-à-dire :

- la préparation des apprentissages;
- la réalisation des apprentissages;
- l'intégration et le réinvestissement des apprentissages.

Ces étapes visent à mettre en valeur certains principes du nouveau pédagogique, à savoir encourager l'adulte à être actif, à être réflexif et à interagir avec ses pairs lorsque le contexte le permet. Elles impliquent des activités d'apprentissage et peuvent comporter des activités d'évaluation prévues pour soutenir le cheminement de l'adulte.

Ces activités l'engagent à construire des connaissances relatives aux éléments prescrits du cours et ciblés dans la situation d'apprentissage : une ou des catégories d'actions ainsi que des savoirs essentiels et des actions de la ou des compétences polyvalentes en relation avec cette ou ces catégories d'actions.

Certaines stratégies possibles d'enseignement sont intégrées à l'exemple fourni, soit les formules pédagogiques et les modes d'intervention à privilégier selon les personnes, le contexte et l'environnement d'apprentissage. Des stratégies d'apprentissage peuvent aussi être suggérées, ainsi que diverses ressources matérielles ou sociales.

Exemple de situation d'apprentissage

Normes pécuniaires et absentéisme

La situation de vie retenue de la classe *Litiges en milieu de travail* concerne le non-respect des normes pécuniaires et l'absentéisme.

En vue de permettre aux adultes de déterminer les droits et responsabilités qui incombent aux travailleurs, l'enseignant les invite à évaluer différents contextes susceptibles d'engendrer un litige quant aux sommes versées par l'employeur ou encore en ce qui concerne les congés ou l'absentéisme au travail. Cette analyse leur permettra de se questionner sur les normes du travail relatives à des situations de vie rencontrées régulièrement. Les participants sont informés qu'ils auront à mettre à profit les compétences *Communiquer* et *Exercer son sens critique et éthique*.

Dans une première activité d'apprentissage, l'enseignant distribue une étude de cas simplifiée portant sur trois contextes de travail pouvant faire l'objet d'un litige. Le premier traite du calcul des salaires, le deuxième du droit à des congés et le troisième des heures de travail d'un étudiant. Il leur précise que ces contextes concernent quelques éléments relatifs aux conditions de travail tels, le salaire et les pourboires, la durée du travail, les congés annuels et les jours fériés, chômés et payés, les absences pour cause de maladie, pour des raisons familiales ou parentales ou en raison d'un accident ainsi que, le travail des enfants. Un certain nombre de questions leur seront d'abord posées pour mesurer leurs connaissances sur l'application des normes du travail. Par la suite, ils seront invités à assister à une conférence dont le sujet est lié à la situation d'apprentissage pour ensuite, revenir sur le questionnaire

de départ afin de valider leurs réponses initiales. L'enseignant demande aux adultes de lire individuellement chaque contexte et les invite à répondre aux questions proposées. Une fois les questionnaires remplis, les adultes discutent avec l'enseignant et avec leurs pairs de leurs observations et de leurs difficultés à répondre aux questions.

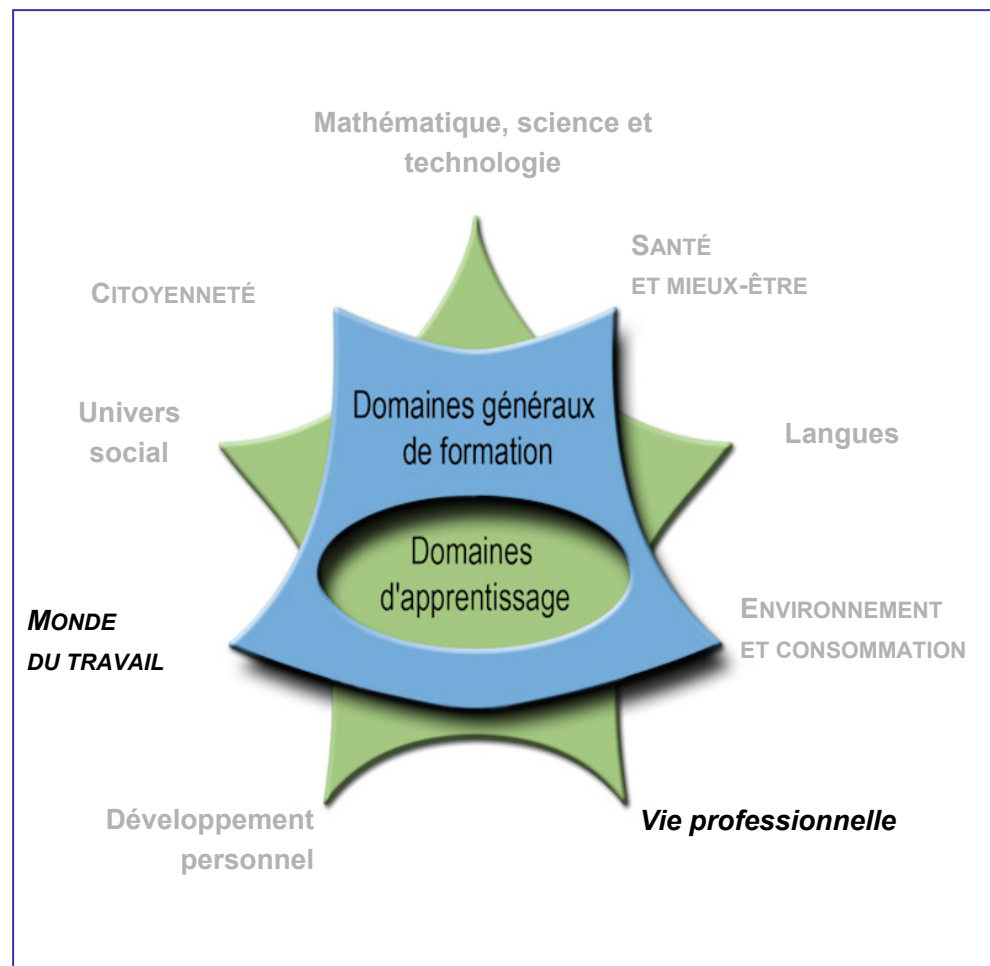
Dans une deuxième activité d'apprentissage, l'enseignant invite les adultes à formuler, en équipe de deux, une liste de questions à poser à un conférencier sur les normes du travail et plus particulièrement sur les matières d'ordre pécuniaire et sur l'absence au travail pour divers congés. Il circule au sein des équipes pour les guider dans leur formulation. Une mise en commun mène à une série de questions qui couvrent l'ensemble des éléments importants. Pour éviter les redondances, elles sont ensuite réparties entre les différentes équipes. Une conférence sur les normes du travail est l'occasion de prendre note des informations pertinentes et de poser les questions demeurées sans réponse. L'enseignant distribue ensuite un résumé des notions liées aux contextes déjà proposés. Les adultes en font la lecture en équipes de deux pour ensuite répondre aux questions en fonction des informations recueillies lors de la conférence. Pour ajouter aux sources d'information, l'enseignant propose également une visite du site Internet de la *Commission des normes du travail*. Les équipes repèrent l'information qui traite des salaires, des congés et des absences. L'enseignant circule d'une équipe à l'autre et guide les

adultes dans leur recherche électronique. Ces derniers déterminent en quoi ces éléments leur permettent de confirmer leurs réponses ou de les améliorer. En fonction de ces nouvelles connaissances, chacun poursuit l'analyse des contextes et répond aux questions restées en suspens.

L'enseignant fournit ensuite une grille d'évaluation et demande aux adultes de valider leurs réponses et de les comparer à celles de départ. Ils peuvent ainsi reconnaître leurs apprentissages lors des activités. Finalement, il discute avec les adultes des réponses aux questions pour s'assurer de la justesse des interprétations et des connaissances.

Éléments du cours ciblés par la situation d'apprentissage

Classe de situations	
Litiges en milieu de travail	
Situation d'apprentissage	
Normes pécuniaires et absentéisme	
Catégories d'actions	
▪ Détermination des droits et responsabilités au travail ▪ Examen d'un contexte pouvant faire l'objet d'un litige	
Compétences polyvalentes	Savoirs essentiels
▪ Communiquer ▪ Exercer son sens critique et éthique	▪ Conditions de travail ▪ Mission de la Commission des normes du travail ▪ <i>Loi sur les normes du travail</i>
Ressources complémentaires	
▪ Commission des normes du travail	▪ Documents synthèses sur la <i>Loi sur les normes du travail</i> ▪ Sites Internet gouvernementaux ou institutionnels



Cours
Culture du monde du travail
PER-2121-1

Premier cycle du secondaire



« La culture est la force humaine qui découvre, dans le monde, les exigences d'un changement et lui en fait prendre conscience. »

Elio Vittorini

Présentation du cours *Culture du monde du travail*

Le but du cours *Culture du monde du travail* est de rendre l'adulte apte à traiter avec compétence des situations de vie qui exigent une compréhension des caractéristiques culturelles du monde du travail au Québec.

Le cours prépare l'adulte à acquérir une vision objective des réalités du monde du travail afin de comprendre leurs effets sur la vie professionnelle. Il s'adresse particulièrement aux personnes qui s'intéressent au monde du travail et qui projettent de s'y intégrer à la fin de leurs études.

Au terme de ce cours, l'adulte pourra interpréter les réalités du monde du travail et anticiper leurs impacts sur l'emploi dans sa région. Il pourra comprendre ses exigences de base et se construire une conception du travail adaptée à la réalité québécoise.

Traitement des situations de vie

Le traitement de situations de vie repose sur des actions groupées en catégories qui mobilisent un ensemble de ressources dont des compétences polyvalentes et des savoirs essentiels. Durant son apprentissage, l'adulte est appelé à construire des connaissances relatives à ces ressources afin de pouvoir traiter les situations de vie de manière appropriée.

La ou les classes de situations, les catégories d'actions, les compétences polyvalentes et les savoirs essentiels sont les éléments prescrits du cours. Ces éléments sont détaillés dans leur rubrique respective.



Classe de situations du cours

Ce cours porte sur une classe de situations : *Découverte de la culture du monde du travail québécois*.

Cette classe regroupe des situations de la vie quotidienne qui placent l'adulte devant la nécessité de découvrir les particularités du monde du travail dans le contexte québécois contemporain pour se préparer à répondre à ses exigences.

Diverses situations de vie telles que l'immigration, un déménagement en région ou des changements technologiques subits forcent l'adulte à s'adapter à un nouveau milieu de vie. Il lui importe donc de bien connaître les valeurs véhiculées et les exigences de base de ce nouveau milieu pour adapter sa conception du travail et ajuster ses stratégies d'intégration en conséquence. L'adulte doit comprendre rapidement les caractéristiques culturelles et historiques du fonctionnement du

monde du travail dans une perspective dynamique et évolutive. Elles mettent en évidence l'importance d'une adaptation constante. L'adulte doit alors les interpréter à la lumière des événements politico-économiques, sociologiques et technologiques qui ont marqué l'histoire du monde du travail et qui influent sur sa culture.

Ce cours se limite à une initiation à la culture du monde du travail pour permettre à l'adulte de définir la place du travail dans sa vie personnelle et de se préparer à une intégration future au marché de l'emploi.

Classe de situations	Exemples de situations de vie
Découverte de la culture du monde du travail québécois	▪ Immigration ▪ Déménagement régional ▪ Changements technologiques ▪ Formation continue ▪ Désir d'intégration au monde du travail

Catégories d'actions

Les *catégories d'actions* regroupent des actions appropriées au traitement des situations de vie du cours. Les *exemples d'actions* présentés dans le tableau illustrent la portée des catégories dans des contextes variés.

Catégories d'actions	Exemples d'actions
Analyse des réalités du monde du travail	- Interpréter l'actualité économique locale et provinciale - Déterminer les secteurs économiques propres à sa région - Percevoir l'influence des événements politico-économiques, sociologiques ou technologiques dans son milieu - Reconnaître les particularités régionales en matière d'emploi - Déterminer les effets de la fluctuation de l'offre et de la demande de différents produits sur la conjoncture économique locale - Expliquer des causes de chômage possibles dans sa région - Examiner une problématique locale de chômage à partir des cycles du chômage et de ses causes - Percevoir les exigences du monde du travail de sa région
Analyse de l'apport du travail dans sa vie personnelle	- Anticiper les conséquences du chômage sur sa vie personnelle et professionnelle - Prévoir les revenus potentiels d'emploi en fonction de ses besoins financiers - Percevoir les effets du travail sur ses relations personnelles - Considérer l'impact du statut social associé à un emploi - Discuter avec ses proches des effets d'un emploi sur la gestion de sa vie personnelle et familiale - Anticiper les réalisations professionnelles possibles
Adaptation de sa conception du travail	- Sélectionner des critères personnels et objectifs à prendre en considération - Rechercher un rehaussement de ses compétences - Modifier ses attitudes et ses comportements - Prévoir une formation continue dans son cheminement - Rechercher un milieu d'intégration professionnelle qui satisfait à ses critères

Éléments prescrits et attentes de fin de cours

Les éléments prescrits sont ceux dont l'enseignant doit absolument tenir compte dans l'élaboration de situations d'apprentissage.

Classe de situations

Découverte de la culture du monde du travail québécois

Catégories d'actions

- Analyse des réalités du monde du travail
- Analyse de l'apport du travail dans sa vie personnelle
- Adaptation de sa conception du travail

Compétence polyvalente

Raisonnement avec logique

- Examiner l'actualité de manière objective
- Percevoir les liens de cause à effets entre des événements particuliers et la fluctuation de l'emploi
- Induire les tendances relatives aux exigences de base du monde du travail
- Comparer ses propres valeurs, ses besoins et ses attitudes avec les exigences du monde du travail
- Prévoir des stratégies d'intégration au monde du travail appropriées aux tendances observées

Savoirs essentiels

- Principes de fonctionnement du monde du travail
- Initiation à l'histoire et aux réalités du monde du travail
- Retombées du travail dans sa vie personnelle

Les attentes de fin de cours décrivent comment l'adulte devra s'être appuyé sur les éléments prescrits pour traiter les situations de vie du cours.

Attentes de fin de cours

Pour traiter les situations de vie de la classe *Découverte de la culture du monde du travail québécois*, l'adulte se construit une conception adaptée du travail en appuyant son point de vue sur une analyse cohérente des réalités du monde du travail dans un contexte à la fois local et élargi.

L'adulte qui analyse les réalités du monde du travail se tourne plus particulièrement du côté de l'actualité qu'il examine de manière objective tout en tenant compte du contexte culturel et historique du Québec. Il perçoit les liens de cause à effets entre des événements particuliers et la fluctuation de l'emploi, à la lumière de ses connaissances sur l'histoire et les réalités du monde du travail. À partir de phénomènes comme la mondialisation des marchés, l'évolution technologique ou le vieillissement de la population, l'adulte induit les tendances relatives aux exigences de base du monde du travail et en saisit les principes. Il associe les caractéristiques d'événements de nature politico-économiques, sociologiques ou technologiques pour situer la provenance des exigences de base du monde du travail et leurs effets sur le plan local et régional.

L'analyse de l'apport du travail dans la vie personnelle de l'adulte implique une comparaison entre ses propres valeurs, ses besoins et ses attitudes, d'une part, et les exigences du monde du travail, d'autre part. L'adulte explique les retombées du travail dans sa vie et précise en quoi ses caractéristiques personnelles s'accordent avec les exigences de base du monde du travail ou s'y opposent. Par conséquent, l'adulte est en mesure de comprendre, entre autres, l'importance du rehaussement de ses compétences et de la formation continue dans son cheminement professionnel.

La compréhension des phénomènes qui font fluctuer le marché de l'emploi dans différents contextes permet à l'adulte de dépasser ses perceptions et d'adapter sa conception du travail en tenant compte des réalités culturelles du monde du travail et de ses exigences. Cette conception prévoit des stratégies d'intégration future dans le monde du travail appropriées aux tendances observées et qui tiendront compte de critères personnels et objectifs.

Tout au long de sa démarche d'analyse, l'adulte produit des documents qui traduisent l'évolution de sa conception du monde travail. Ces documents lui permettent d'appuyer sa réflexion sur la place qu'il prévoit donner au travail dans sa vie personnelle et lui donnent l'occasion de réinvestir ses apprentissages afin de s'adapter de façon constante aux nouvelles exigences.

Critères d'évaluation

- Analyse objective des réalités du monde du travail
- Reconnaissance appropriée de l'apport du travail dans sa vie personnelle
- Adaptation réaliste de sa conception du travail

Compétences polyvalentes

La description de la contribution de chaque compétence polyvalente se limite aux actions appropriées au traitement des situations de vie de ce cours. Puisque les compétences polyvalentes s'inscrivent dans d'autres cours, c'est l'ensemble des cours qui contribue à leur développement.

Dans ce cours, seule la compétence polyvalente suivante est retenue : *Raisonner avec logique*.

Contribution de la compétence polyvalente *Raisonner avec logique*

La compétence *Raisonner avec logique* est définie comme étant la capacité de la personne d'adopter une pensée analytique pour se construire une conception adaptée du travail dans le traitement de situations de vie de la classe *Découverte de la culture du monde du travail québécois*.

Cette construction exige que l'adulte examine l'actualité de manière objective. Il perçoit ainsi les liens de cause à effets entre des événements particuliers et la fluctuation de l'emploi, ce qui lui permet d'induire les tendances relatives aux exigences de base du monde du travail. Il peut, par exemple, expliquer l'évolution des secteurs d'emploi de sa région ou les effets de la concurrence. C'est en comparant ses propres valeurs, ses besoins et ses attitudes avec les exigences du monde du travail qu'il peut prévoir des stratégies d'intégration dans le monde du travail appropriées aux tendances observées. L'adulte peut, par exemple, trouver des solutions pour gérer efficacement des situations difficiles qui peuvent survenir, comme une période de chômage prolongé, en choisissant d'orienter ses stratégies vers des emplois offrant de bonnes perspectives d'embauche.

Savoirs essentiels

Le contenu entre parenthèses clarifie le sens et la portée des savoirs énoncés.

Principes de fonctionnement du monde du travail

- L'offre et la demande (concurrence)
- Types et cycles de chômage :
 - conjoncturel et structurel
- Répartition des secteurs économiques
- Particularités régionales en matière d'emploi
- Fluctuations du marché de l'emploi

Initiation à l'histoire et aux réalités du monde du travail

- Culture du monde du travail dans un contexte québécois :
 - exigences de base du monde du travail (attitudes, compétences, niveau de scolarité et valeurs recherchées)
- Contexte historique particulier au Québec :
 - passage de l'agriculture à l'industrialisation et aux technologies de l'information, de la communication et de la production
- Caractéristiques des événements qui font fluctuer le marché de l'emploi :
 - politico-économiques (mondialisation des marchés)
 - sociologiques (vieillesse de la population, multiculturalisme et immigration, venue des femmes sur le marché du travail)
 - technologiques (automatisation et information d'un secteur d'emploi particulier)
- Liens entre le contexte historique et différents événements

- Liens entre le contexte historique et la fluctuation du marché de l'emploi
- Liens entre les fluctuations du marché de l'emploi et les exigences de base du monde du travail

Retombées du travail dans sa vie personnelle

- Apport financier
- Aspects relationnels
- Rôle social (statut)
- Gestion du temps et de l'espace
- Développement personnel et professionnel (réalisations et formation continue)
- Stratégies d'intégration (cohérence des critères d'adaptation de sa conception du travail) :
 - critères personnels (attitudes, besoins et valeurs)
 - critères objectifs (perspectives d'emploi, exigences relatives à un emploi)

Attitudes

Les attitudes sont fournies à titre indicatif. Leur développement peut permettre à l'adulte de devenir plus compétent dans le traitement des situations de vie de ce cours.

Curiosité	Cohérence
La curiosité pousse l'adulte à comprendre le fonctionnement du monde du travail et à se procurer les outils nécessaires pour anticiper les réalités auxquelles il devra faire face et à mieux s'y préparer.	En faisant preuve de cohérence dans son analyse, l'adulte pourra adapter sa conception du travail de manière à éviter les stratégies inappropriées pouvant entraîner des effets négatifs sur son parcours professionnel. Par exemple, il reconnaîtra qu'une scolarité insuffisante peut être cause de chômage prolongé et de déboires financiers ou avoir un effet négatif sur son développement personnel et professionnel.

Ressources complémentaires

Ces ressources sont fournies à titre indicatif. Elles constituent un ensemble de références susceptibles d'être consultées dans les situations d'apprentissage.

Ressources sociales	Ressources matérielles
▪ Direction des ressources humaines Canada ▪ Entreprises privées ▪ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ▪ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ▪ Comités sectoriels et paritaires	▪ Journaux ▪ Reportages télévisés ou dans Internet sur l'actualité ▪ Études sur les effets du chômage et les retombées du travail ▪ Bulletins d'entreprises ▪ Répertoires des entreprises et des organismes de la région ▪ Modèles de politiques d'entreprises ▪ Documents sur l'histoire du monde du travail au Québec ▪ Revues spécialisées sur le monde du travail ▪ Sites Internet gouvernementaux ou institutionnels : - www.conferenceboard.ca - www.cnt.gouv.qc.ca/fr/index.asp - www.emploi quebec.net/francais/index.htm - www.oecd.org/home - www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/accueil.fr.html - www.rhdsc.gc.ca/fr/accueil.shtml - www.statcan.ca/start_f.html

Apport des domaines d'apprentissage

L'apport de certains domaines d'apprentissage s'avère utile pour le traitement des situations de vie de ce cours, en particulier celui du domaine des langues et du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie. Les éléments relevés pour chaque domaine d'apprentissage ne sont pas prescrits et ne constituent pas des préalables.

Domaine des langues

Programme d'études *Français langue d'enseignement*

- Lecture et compréhension de textes informatifs sur l'histoire et les réalités culturelles du monde du travail ou sur les retombées du travail dans la vie personnelle
- Production écrite de divers documents à caractère informatif, expressif ou argumentatif :
 - analyse d'un événement d'actualité
 - définition de sa conception du monde du travail
- Expression orale respectueuse du schéma de la communication :
 - prise de parole sur un enjeu du monde du travail ou sur sa conception du monde du travail

Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie

Programme d'études *Mathématique*

- Interprétation, organisation et comparaison de données qualitatives ou quantitatives sur le monde du travail
- Utilisation des pourcentages, des proportions et des représentations par histogramme ou diagramme de statistiques et de données sur la répartition des emplois par secteurs économiques

Programme d'études *Informatique*

- Utilisation de base d'un traitement de texte pour la rédaction de documents
- Recherche de l'information dans des banques de données ou Internet

Contexte andragogique

Le programme *Fonctionnement du monde du travail* propose à l'adulte de s'engager dans une réflexion critique sur le monde du travail, plus particulièrement sur celui du Québec. La législation en ce domaine, la valeur de travail de même que son évolution revêtent une dimension culturelle particulière au contexte québécois. En effet, le monde du travail est hiérarchisé et culturellement codé; il suscite de nombreuses attentes et provoque des litiges importants.

Le cours *Culture du monde du travail*, comme le cours du présecondaire *Droits et responsabilités au travail*, permet de poursuivre la découverte du fonctionnement du monde du travail en abordant cette fois les réalités culturelles québécoises dans une perspective historique. L'adulte se prépare à intégrer le monde du travail et à affronter des situations de vie relativement nouvelles pour lui. C'est pourquoi le cours privilégie la construction de connaissances essentielles à la compréhension des principes de base qui modulent le marché de l'emploi et qui permettent d'appréhender les retombées du travail dans la vie personnelle. Il contribue également au développement du raisonnement logique de l'adulte qui induit ou déduit les effets des réalités culturelles du monde du travail sur sa vie personnelle et professionnelle.

L'adulte découvre la culture du monde du travail québécois et définit sa propre conception du travail en ayant recours à l'actualité écrite ou télédiffusée. Pour soutenir sa démarche, différentes activités d'apprentissage peuvent lui être proposées : recherches guidées, exposés, études de cas, comparaisons de perceptions, témoignages divers ou réflexions personnelles. Les notions abordées, simplifiées par l'enseignant, concernent les règles de base qui s'appliquent au fonctionnement du monde du travail, les

grands courants qui font fluctuer le marché de l'emploi régional et local et les retombées du travail dans la vie personnelle. Sans faire des adultes des analystes du monde du travail, il s'agit de les préparer à anticiper certains impacts des réalités culturelles sur les perspectives d'emploi et à leur faire prendre conscience de la valeur qu'ils attachent au travail dans leur propre vie.

Le rôle de l'enseignant consiste d'abord à fournir un cadre d'observation et d'analyse des événements politico-économiques, sociologiques et technologiques pour que l'adulte puisse les situer dans un contexte historique. Il consiste aussi à accompagner l'adulte qui apprend à raisonner avec logique en lui fournissant différentes grilles d'interprétation des faits objectifs. Il s'exerce ainsi à anticiper les impacts de certains événements sur l'emploi ainsi que les changements qu'ils risquent d'entraîner sur le plan local et régional. L'enseignant peut avoir recours aux grands principes de la macroéconomie pour expliquer le fonctionnement du monde du travail. Il peut aussi se référer à des textes relatant l'histoire et l'actualité du marché du travail du Québec, à des reportages sur la fluctuation de l'emploi de la région et à des études qui présentent les impacts du chômage sur la vie personnelle et professionnelle. Enfin, pour orienter ses stratégies d'intégration future dans le monde du travail, l'enseignant guide l'adulte dans la réalisation de différentes activités d'apprentissage où il doit se situer par rapport aux retombées du travail dans sa vie.

Finalement, le cours *Culture du monde du travail* s'inscrit dans une perspective développementale qui inclut le rehaussement des compétences de l'adulte par la poursuite de son cheminement scolaire et par son développement sur les plans personnel et

professionnel. Le tout permet à l'adulte de mieux définir ce que représente le travail pour lui-même et par rapport à son intégration et à son évolution au sein du monde du travail.

Situation d'apprentissage

Pour soutenir l'enseignant dans la mise en œuvre des principes du renouveau pédagogique, une situation d'apprentissage est présentée à titre d'exemple.

Elle possède un caractère d'authenticité puisqu'elle découle d'une situation de vie possible de l'adulte, en relation avec la classe de situations du cours. Elle est suffisamment ouverte et globale pour que plusieurs aspects importants du traitement de la situation de vie y soient abordés.

Les exemples d'actions fournis dans le cours éclairent l'enseignant sur celles pouvant être accomplies durant le traitement de la situation de vie. Il peut s'appuyer sur ces exemples d'actions pour choisir des activités d'apprentissage pertinentes.

La structure d'une situation d'apprentissage respecte les trois étapes de la démarche, c'est-à-dire :

- la préparation des apprentissages;
- la réalisation des apprentissages;
- l'intégration et le réinvestissement des apprentissages.

Ces étapes visent à mettre en valeur certains principes du renouveau pédagogique, à savoir encourager l'adulte à être actif, à être réflexif et à interagir avec ses pairs lorsque le contexte le permet. Elles impliquent des activités d'apprentissage et peuvent comporter des activités d'évaluation prévues pour soutenir le cheminement de l'adulte.

Ces activités l'engagent à construire des connaissances relatives aux éléments prescrits du cours et ciblés dans la situation d'apprentissage : une ou des catégories d'actions ainsi que des savoirs essentiels et des actions de la ou des compétences polyvalentes en relation avec cette ou ces catégories d'actions.

Certaines stratégies possibles d'enseignement sont intégrées à l'exemple fourni, soit les formules pédagogiques et les modes d'intervention à privilégier selon les personnes, le contexte et l'environnement d'apprentissage. Des stratégies d'apprentissage peuvent aussi être suggérées, ainsi que diverses ressources matérielles ou sociales.

Exemple de situation d'apprentissage

Actualité – emploi

La situation de vie retenue dans la classe *Découverte de la culture du monde du travail québécois* concerne le *Désir d'intégration au monde du travail*. En vue de contextualiser cette situation, l'adulte est invité à analyser les réalités du monde du travail en anticipant les effets d'un événement d'actualité sur l'emploi de sa région et d'en tirer des conclusions quant à l'apport du travail dans sa vie personnelle. Le traitement de cette situation sollicite la compétence polyvalente *Raisonnement avec logique*.

L'enseignant annonce tout d'abord aux adultes qu'ils seront conviés à analyser et à interpréter un événement d'actualité d'ordre politico-économique qui provoquera fort probablement une augmentation du taux de chômage dans la région. Une mise à pied collective ou une fermeture d'usine sont des exemples d'événements que l'adulte pourra interpréter. L'analyse proposée devra porter sur les causes de l'événement et sur ses effets sur l'emploi dans la région, en plus des conséquences à prévoir sur les individus touchés. Finalement une dernière activité d'apprentissage se traduira par une réflexion personnelle sur les effets possibles d'un tel événement dans la vie de chacun.

La première activité d'apprentissage comporte une discussion de groupe durant laquelle l'enseignant expose les caractéristiques d'un événement politico-économique et explique comment un tel événement peut modifier les exigences de base du monde du travail sur le plan régional. Il répond aux questions et convie les adultes à former des équipes de deux. Il distribue un reportage sur un

événement et avise les adultes qu'ils devront déterminer le type de chômage entraîné, ses causes et ses effets sur la répartition des emplois et sur les exigences préalables à leur obtention dans la région. Les adultes se servent des documents et des notes de cours utilisés pour les situations d'apprentissage précédentes.

Au cours de la deuxième activité d'apprentissage, les adultes procèdent à l'analyse de l'événement et distinguent les principaux éléments qui le caractérisent. Ils s'appuient sur leur perception du marché du travail de leur région et de ses exigences, perception acquise durant les apprentissages antérieurs, principalement ceux sur les fluctuations de l'emploi et sur les types de chômage. Les équipes expliquent, par exemple, à quel type de chômage un tel événement fait référence et quelles en sont les conséquences sur la population régionale. Elles peuvent aussi observer une modification des exigences relatives à la scolarité et aux compétences professionnelles pour occuper un emploi. Durant l'activité, l'enseignant circule d'une équipe à l'autre et répond aux questions. Il s'attarde particulièrement aux adultes qui présentent de plus grandes difficultés d'analyse et de compréhension. Ensuite, des échanges à l'intérieur des équipes permettent à chacun de valider sa compréhension et à tous de s'entendre sur une interprétation commune. Une fois l'analyse achevée, l'enseignant leur demande de se préparer à présenter le fruit de leur travail à l'ensemble du groupe.

Dans une troisième activité d'apprentissage, chaque équipe présente sa démarche et les conclusions auxquelles elle parvient dans un texte écrit ou à l'aide d'un schéma ou d'un support visuel. L'enseignant et les pairs réagissent à l'exposé par des questions et des rétroactions. À l'aide des commentaires recueillis et avec le soutien de l'enseignant, chaque équipe ajoute les éléments manquants et effectue un retour sur son processus d'analyse. Cette mise en commun permet de comparer les interprétations et de valider les causes et les effets probables retenus.

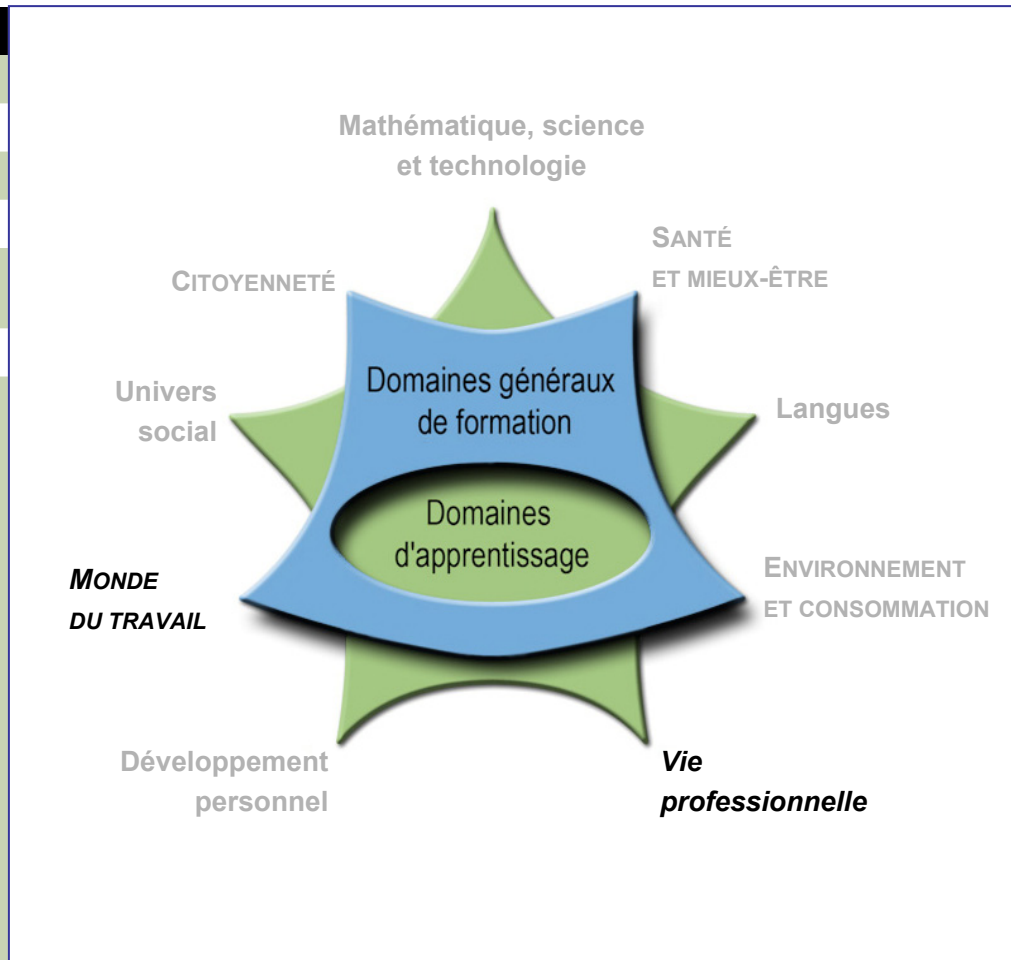
Comme dernière activité d'apprentissage, l'enseignant demande aux adultes de se livrer à une réflexion personnelle. En premier lieu, il invite chacun à construire son point de vue quant aux conséquences possibles d'une telle situation dans la vie personnelle et professionnelle d'un travailleur. L'enseignant mentionne que les éléments relevés peuvent avoir trait aux retombées du travail sur le plan financier, à ses incidences sur les aspects relationnels, sur le rôle ou le statut social de la personne, sur la gestion de son temps et de son espace et sur son développement personnel et professionnel. Il donne quelques exemples de chacun de ces éléments. D'autre part, l'adulte est convié à s'interroger sur les effets de ces mêmes éléments sur sa propre vie s'il venait à se trouver sans travail. L'enseignant circule et aide l'adulte à préciser sa réflexion et à prendre en compte l'ensemble des éléments analysés. L'adulte inscrit dans un document, un journal de bord par exemple, les fruits de sa réflexion.

L'adulte analyse donc l'apport du travail dans sa vie personnelle. Cette démarche peut être appliquée à d'autres événements qui influent sur les réalités du monde du travail. Elle peut aussi servir pour d'autres situations d'apprentissage visant à définir les stratégies à adopter et les actions à faire pour minimiser les effets

du chômage dans sa vie professionnelle future. Cette réflexion guide les premiers pas de l'adulte vers l'adaptation de sa conception personnelle du travail.

Éléments du cours ciblés par la situation d'apprentissage

Classe de situations	
Découverte de la culture du monde du travail québécois	
Situation d'apprentissage	
Actualité – emploi	
Catégories d'actions	
- Analyse des réalités du monde du travail - Analyse de l'apport du travail dans sa vie personnelle	
Compétence polyvalente	Savoirs essentiels
Raisonnement avec logique	Initiation à l'histoire et aux réalités du monde du travail - Caractéristiques des événements qui font fluctuer le marché de l'emploi : - politico-économiques (mondialisation des marchés) - Liens entre les fluctuations du marché de l'emploi et les exigences de base du monde du travail Retombées du travail dans sa vie - Apport financier - Aspects relationnels - Rôle social (statut) - Gestion du temps et de l'espace - Développement personnel et professionnel (réalisations et formation continue)



Ressources complémentaires

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Journaux▪ Reportages télévisés ou dans Internet▪ Études sur les effets du chômage et les retombées du travail | <ul style="list-style-type: none">▪ Sites Internet gouvernementaux ou institutionnels :<ul style="list-style-type: none">- www.conferenceboard.ca- www.oecd.org/home- www.statcan.ca/start_f.html |
|---|---|

Bibliographie

- AU BAS DE L'ÉCHELLE. Groupe populaire pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs non syndiqués, [en ligne], [<http://www.aubasdelechelle.ca/accueil.html>] (28 novembre 2006).
- CANADA, MINISTÈRE DE LA JUSTICE. Charte canadienne des droits et libertés, [en ligne] [http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html] (25 octobre 2006).
- COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL. [En ligne] [http://www.cnt.gouv.qc.ca/fr/lois/coup_doeil/conditions.asp] (23 octobre 2006).
- COMMISSION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL. [En ligne] [<http://www.csst.qc.ca/>] (23 octobre 2006).
- DESILETS, Christian et Denis, LEDOUX, *Histoire des normes du travail au Québec de 1885 à 2005*, Éditeurs La Commission des normes du travail, Publications du Québec, Québec, 2006.
- EDUCALOI, Le carrefour d'accès au droit. [En ligne] [<http://www.educaloi.qc.ca/>] (20 novembre 2006).
- GAGNEPETIT, Jean-Baptiste. Les travailleurs montréalais à la fin du XIX^e siècle, Éditions Jean de Bonville, L'Aurore : distribution La maison de diffusion-Québec, 506 pages.
- HARVEY, Fernand. Révolution industrielle et travailleurs, Éditions Boréal express, 1978, 347 pages.
- LIMOGES, Jacques. *Bien se maintenir en orbite autour du travail : Au premier tiers de la trajectoire de sa carrière*, Plan et devis, guide du participant, série Gestion de vie au travail, colloque : Pratiques professionnelles, Éditions GGC, 2004, 77 p.
- LIMOGES, Jacques. *Stratégies de maintien au travail et dans d'autres situations de vie*, Québec, Édition Septembre, 2001.
- QUÉBEC, COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. Charte des droits et libertés de la personne du Québec, Québec, avril 2006.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programme d'études : Intégration socioprofessionnelle, Direction de la formation générale des adultes, 2002.

QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION. [En ligne], Répertoires d'entreprises, [<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/entreprises/nav/Publications.html?&iddoc=43695>] (28 novembre 2006).

SCHERMERHORN, John R. et autres. Comportement humain et organisation, Éditions du Renouveau pédagogique, 1994.

SHIMON L, Dolan, Gérald LAMOUREUX, Éric GOSSELIN. Psychologie du travail et comportement organisationnel, Gaétan Morin éditeur, 2002.

THWAITES, James D. et André LEBLANC. Le monde du travail au Québec : bibliographie, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, 589 pages.

